



Brochure Technique JUGE TEAMGYM

oct.-17

**BROCHURE TECHNIQUE JUGE TEAMGYM
OCT.-17**



TABLE DES MATIERES

REGLEMENTATION	4
FORMATION :	4
RECYCLAGE :	4
ECHEANCIER DES EXAMENS ET RECYCLAGES DU CYCLE 2017-2020.....	4
CAHIER DES CHARGES DES EXAMENS	4
PREROGATIVES DES JUGES EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE DIPLOME	5
CONTENU ET MODALITES D'EVALUATION DES EXAMENS.....	5
NIVEAUX 1-2-3 :	5
NIVEAUX 4 :	6
REFERENTIEL	6
NIVEAU 1-2-3	6
NIVEAU 4.....	8

REGLEMENTATION

FORMATION :

- Tout juge en formation et en exercice doit être en possession de sa licence F.F.Gym de l'année en cours.
- Tout juge doit être en possession d'un livret de juge et procéder à la validation des actions réalisées (formation, jugement, ...). Cette validation doit être effectuée par le responsable de l'action à laquelle le candidat a participé.
- Le juge diplômé doit être recyclé tous les quatre ans (année suivant les Jeux Olympiques) ou conformément aux calendriers déterminés par la CNS qui peuvent être en décalé. Le recyclage se compose d'une formation suivie d'un examen non obligatoire mais qui peut donner droit à augmenter son niveau.
- Un droit d'inscription aux examens est exigé à chaque niveau. Il est fixé par la fédération pour tous les niveaux 1 à 4.
- Une personne peut être juge dans plusieurs disciplines.

RECYCLAGE :

- Le recyclage porte sur le niveau de juge détenu par le candidat et un niveau de juge se conserve
- Si un juge souhaite augmenter de niveau, il peut passer l'examen lors de son recyclage.
- En dehors des années de recyclage obligatoire, tout juge qui souhaite se recycler peut suivre la formation sur les années sans obligation.

ECHEANCIER DES EXAMENS ET RECYCLAGES DU CYCLE 2017-2020

L'ensemble des résultats suivant les modèles établis sont à envoyer à la structure de la F.F.Gym du niveau concerné et au responsable national des juges.

2017 Recyclage obligatoire pour pouvoir juger en compétition.

Pour les autres années, une formation sera à organiser sur les régions, un recyclage pourra être ouvert.

CAHIER DES CHARGES DES EXAMENS

Ce cahier des charges s'adresse aux responsables des formations de juges. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

La salle :

Elle doit être appropriée à la vidéo, bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante

Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés

Une table par personne

Le matériel vidéo :

Vidéo – projecteur et écran de projection

Lecteur DVD, ou ordinateur avec lecteur DVD et câbles de connexion nécessaires

Les documents nécessaires au formateur :

La brochure des modalités d'examens

Le règlement technique et la lettre de cadrage de l'année en cours

Le code de pointage 2017-2020

Les brochures techniques spécifiques à chaque région

Les feuilles d'examen

Les supports vidéo F.F.Gym.

Tout autre support devra être de bonne qualité et présenter des images en plan fixe

PREROGATIVES DES JUGES EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE DIPLOME

Niveau de juge	Juge exécution	Juge de contrôle	Juge arbitre
Niveau 1	Oui	Oui	-
Niveau 2	Oui	Oui	Oui Département / Inter-département
Niveau 3	Oui	Oui	Oui Trophée Fédéral
Niveau 4	Oui	Oui	Oui

CONTENU ET MODALITES D'EVALUATION DES EXAMENS

La note de référence est donnée par le collectif des juges 4.

NIVEAUX 1-2-3 :

	Maximum Possible	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
QCM	80	50	55	60
Pratique	160	105	115	130
Total	240	155	170	190
Rapport/maximum	100%	65%	70%	80%

NIVEAUX 4 :

La note doit être supérieure à 80% du maximum par secteur comme pour le niveau 3 **MAIS** en une seule fois !

Condition réelle juge arbitre comme en compétition.

	Maximum Possible	Niveau 4
QCM	80	60
Diff	60	50
Compo	25	20
Exé	75	60
Total	240	190
Rapport/maximum	100%	80%

REFERENTIEL

Ce référentiel a pour objectif d'aider les formateurs et d'orienter les candidats dans les différents niveaux de juge. Il permet une harmonisation des contenus dans chaque région qui organisent des formations.

NIVEAU 1-2-3

Le candidat doit être capable de juger à tous les postes comme définit précédemment.

Les conditions d'accès

Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence

Présence obligatoire en formation

Pré-requis à la formation :

Avoir lu la réglementation technique teamgym

Avoir lu le code de pointage teamgym

Le temps de formation

12 H minimum

Les contenus à aborder

Règlement Technique :

- Connaissance générale d'une compétition en trampoline (constitution du jury)
- Diverses règles d'organisations des compétitions
- Les différentes catégories
- Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices
- Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection

Code de pointage :

- Fonctions des juges à l'exécution
- Calcul de la note, d'un total imposé ou libre
- Les pénalités finales, supplémentaires

Notation de la difficulté d'exercices

- Valeur des éléments
- Terminologie
- Jugement avec vidéo sur des exercices simples

Notation de l'exécution des exercices :

- Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
- Maîtrise des déductions,
- Jugement avec vidéo sur des exercices simples

Notation de la composition des exercices :

- Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
- Maîtrise des déductions,
- Jugement avec vidéo sur des exercices simples

L'examen

1 questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point. 30sec par questions

1 épreuve pratique en vidéo :

- SOL : 5 exécutions / 4 composition / 3 difficultés
- TUMBLING : 5 exécutions / 4 difficultés
- Mini-trampoline : 5 exécutions / 4 difficultés

30sec entre chaque exercice pour sortir la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.

Les conditions d'obtention

Le candidat doit réaliser les minima au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté. cf. tableau

NIVEAU 4

Le juge peut juger tous types de compétition à tous les postes comme définit précédemment.

Les conditions d'accès

- Avoir le juge de niveau 3
- Présence obligatoire en formation
- Dérogation sur demande à la CNS TEAMGYM pour se présenter à l'examen si le juge a officié en JA en Région (Zone).

Les contenus à aborder

- Notation de la difficulté, exécution et composition en même temps pour chaque agrès

Code de pointage

- Connaissance des règles de compétitions internationales, code FIG
- Rôles des juges à la difficulté
- Rôles du juge arbitre
- Rôles des juges HD (déplacement horizontal) et TV (temps de vol)
- Tableau des pénalités concernant la synchronisation
- Les cas d'interruption d'exercice
- Les différentes compétitions, Championnat du monde, Coupe du Monde, etc.
- Les règles de sécurité

Règlement Technique

- Les dispositions spécifiques et générales F.F.Gym

La formation de juge

- Définition des compétences
- Référentiels de formation

L'examen

- 1 questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point.
- 1 épreuve d'exécution à la vidéo sur 5 exercices par agrès, 1 passage vidéo par exercice.
- 2 minutes entre chaque exercice.
- Notation d'essai : 1 exercice par agrès visualisé 1 fois.

Les conditions d'obtention

Le candidat doit réaliser les minimas au questionnaire, à la pratique. cf. tableau

Dans le cadre d'une année de recyclage, si le juge en formation échoue à l'examen de Juge4, la formation validera le recyclage de son niveau 3.